

ALLIER

Territoire
D'AVENIR

JUIN 2016

BULLETIN DU GROUPE SOCIALISTE, RÉPUBLICAIN ET APPARENTÉS

L'EDITO



La session de juin 2016 a une fois de plus été marquée par la pauvreté de son ordre du jour, comme la précédente. Moins de 40 rapports ont été présentés, expédiés en quelques heures.

Depuis avril 2015, de nombreux dispositifs liés à la culture, à la jeunesse, à l'éducation, aux solidarités ont été supprimés. Aujourd'hui, au-delà des contraintes financières, les politiques publiques de notre collectivité sont en berne, les populations sont abandonnées, il ne se passe plus grand-chose au Conseil départemental de l'Allier.

Nous le savons, face à la crise économique et sociale, l'exercice de nos responsabilités impose un devoir de lucidité sur le contexte, sur la situation et la réalité des moyens dont nous disposons pour engager nos propres actions. Mais être lucide ne signifie en rien immobilité, ne signifie surtout pas passivité.

Le département dispose de leviers pour agir et faire agir nos partenaires. La force de notre collectivité se nourrit du lien direct que nous avons le devoir de construire, renforcer et pérenniser avec les territoires et les habitants. Croire en la capacité de chacun à être une partie de la solution est un défi permanent. C'est dans cet esprit que nous avons défendu l'échelon départemental que beaucoup, à droite comme à gauche, voulaient supprimer. Qu'en fait la droite aujourd'hui ? Elle est en train de le vider de sa substance sous couvert de restrictions budgétaires.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus aborder notre mandat comme avant. C'est notre manière de faire de la politique qui est profondément interrogée. C'est le contenu même des réponses que nous apportons à nos concitoyens qui l'est tout autant.

Nous devons inventer une autre manière d'être élus de la République, élus du département, élus du peuple. Faisons confiance aux citoyens eux-mêmes et à leurs représentants divers (associatifs, professionnels, syndicaux, coopératifs,...) pour élaborer les meilleures solutions.

La réforme territoriale nous pousse à modifier et adapter nos modes d'intervention. Nous avons pu entendre ici et là que ces décisions seraient prétexte à l'impossibilité d'affirmer un projet politique pour le département. Nous pensons exactement l'inverse. Nos concitoyens n'attendent pas des élus qu'ils restent immobiles et résignés, qu'ils se plaignent sans cesse, nous n'en avons ni le luxe, ni le temps, mais qu'ils agissent, qu'ils tracent la voie de leur avenir.

Pour les élus socialistes, plusieurs repères contribuent à baliser l'action publique départementale : le territoire, comme creuset de notre engagement, le service public comme bien universel à préserver, la transparence comme mode d'action et enfin la participation comme moteur d'une action publique départementale élargissant le champ de l'engagement individuel ou collectif.

Si l'on met face à l'analyse de ces repères les modes d'action et les décisions de la majorité départementale, on ne peut pas dire que le résultat soit très glorieux : renoncement, austérité, opacité, « bunkérisation », invectives, agressivité. Autant de mots qui traduisent le renfermement d'un exécutif qui navigue à vue. Cela n'est, encore une fois, pas ce que l'on attend d'un exécutif, pas ce que les bourbonnais attendent.

Bernard POZZOLI

**Président du groupe Socialiste, Républicain
et Apparentés**



Compte administratif : un excédent de 5 millions d'euros



De plus, ce résultat, couplé aux 35 millions d'euros d'épargne brute, démontre que la situation budgétaire du département, certes rendue difficile par la conjoncture nationale, était loin d'être catastrophique.

La session de juin a enfin été l'occasion de présenter le compte administratif 2015. Lors du vote du budget au mois d'avril, la majorité départementale avait décidé de ne pas affecter le résultat du compte administratif et d'augmenter les impôts de 14 %.

La droite avait choisi de dramatiser à outrance la situation pour jouer un tour de passe-passe et faire payer aux Bourbonnais une stratégie déjà éprouvée : majorer les dépenses et minorer les recettes. Ces 5 millions d'euros d'excédent auraient donc permis de ne pas augmenter les impôts à un tel niveau.

La communication mensongère sur l'état des finances départementales provenaient donc d'une pure manipulation politique.

La droite se sera constituée une petite cagnotte tout en continuant à démanteler les politiques publiques à destination des jeunes, des associations, des plus fragiles, sur le dos de la baisse des dotations que les différents fonds de péréquation mis en place par la gauche auront contribué à amortir.

On peut juger que ce n'est pas assez. Mais certains diront que c'est trop, puisque les candidats à la pri-

maire des Républicains réclament encore plus d'efforts dans la réduction de la dépense publique.

À ce propos, il apparaît assez contradictoire, pour ne pas dire populiste et démagogique, de demander l'arrêt de la baisse des dotations et dans le même temps faire campagne au niveau national pour une réduction de 100 milliards d'euros des dépenses publiques, dont une bonne partie sur une diminution supplémentaire des dotations aux collectivités.

Il est également aussi contradictoire de se battre pour le maintien des services publics (trésoreries, gendarmerie, etc...) et de soutenir des candidats qui veulent supprimer des centaines de milliers de fonctionnaires et pour certains supprimer la fonction publique territoriale.

RSA : la droite se prononce contre la recentralisation

« Il est attendu du gouvernement qu'il organise en priorité la recentralisation du financement de l'allocation du RSA », disait en octobre dernier la motion adoptée à l'unanimité par les présidents de départements réunis en congrès. Le gouvernement s'était engagé dans cette perspective. Huit mois plus tard, la recentralisation n'aura donc pas lieu. Après plusieurs mois de négociations, l'Assemblée des Départements de France (ADF), majoritairement à droite, a définitivement refermé la piste d'une recentralisation du financement du RSA. Une partie des présidents de droite n'a plus souhaité ce qui s'apparente au final à un coup de bluff. Dominique Bussereau, le Président de l'ADF l'admet : « Le terme de recentralisation, chacun le lisait à sa manière, certains souhaitant une recentralisation totale du financement tandis que d'autres songeaient à une recentralisation du seul reste à charge ».

La droite refuse qu'une prestation sociale d'intérêt national repose sur la solidarité nationale. Elle refuse aux départements un ballon d'oxygène qui leur aurait permis d'être toujours plus innovants. C'est une chance historique ratée. Aujourd'hui, à l'initiative des présidents de gauche, l'ADF demande « la mise en place d'un fonds de compensation pérenne conséquent corrigeant les iniquités existantes afin de venir en aide aux départements dont le reste à charge par habitant est supérieur au reste à charge par habitant cumulé moyen » et au-delà, la création d'une allocation de solidarité unique et universelle fusionnant les différents minima sociaux.

Aide au spectacle vivant : la droite fait marche arrière



Lors de la session de décembre 2015, la majorité départementale supprimait entièrement des pans entiers de politiques publiques liées à la jeunesse, à la culture, aux associations, aux solidarités.

Des décisions prises brutalement, sans concertation ni étude d'impact. Parmi elles, figurait la sup-

pression totale des aides aux compagnies de théâtre et de danse. L'opposition n'a eu de cesse d'alerter sur les conséquences désastreuses de ces coupes pour les structures concernées et les territoires.

De leur côté, dès le début d'année, les compagnies se sont rassemblées en collectif afin de faire valoir leur contribution économique et culturelle au département.

Des actions ont été menées sur tout le département pour sensibiliser élus et habitants sur leur travail et leur apport à la vie du département.

Face à la mobilisation, des discussions, arrivées tardivement, ont en-

fin pu être engagées avec la majorité départementale.

De nouveaux dispositifs ont pu être proposés pour la création et les résidences d'artistes. Si ces nouvelles propositions vont dans le bon sens, le groupe socialiste a néanmoins regretté qu'elles se fassent à enveloppe fermée et surtout à moyens constants sur le budget déjà alloué à l'ensemble des acteurs et manifestations.

Il n'y aura donc pas de moyens supplémentaires destinés à la culture, ce qui signifie que certaines associations ou structures ne bénéficieront pas l'an prochain d'un maintien de leur subvention, parfois déjà en baisse.

RESF : l'engagement du Président Dériot non tenu



Le groupe socialiste a voté contre la subvention de 5000 euros attribués au Réseau Education Sans Frontière (RESF).

Sous la gauche, le réseau bénéficiait auparavant d'une aide 15 000 euros annuels de la part du Département. Et surtout, le Président du Conseil départemental, Gérard Dériot, s'était engagé dans un courrier daté du mois d'octobre 2015 en ces termes : « Comme je m'y étais en-

gagé lors de la réunion de l'Assemblée départementale de juin 2015, j'ai le plaisir de vous informer que je proposerai, lors du vote du budget 2016 en mars prochain, d'accorder à votre association une subvention de 15 000 euros ».

Les élus de gauche ont donc déposé un amendement en commission, enjoignant le Président à respecter ses engagements et stipulant que RESF accompagne, sur le plan éducatif, administratif et matériel les parents et leurs enfants à leur sortie des Centres d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA), dans tous les aspects de la vie quotidienne: logement, aide à la scolarité, alimentation.

De plus, le Conseil départemental assumera toujours pleinement la compétence de protection de l'enfance qui lui revient, aider les mineurs étrangers est aussi l'une de ses missions, au même titre que les collèges, d'autant plus lorsqu'ils se trouvent dans des situations précaires.

A ce jour, RESF soutient 45 familles dans l'Allier, dont 88 enfants. De fait, la division par trois de l'aide attribuée met en danger la structure et par là-même les familles dont elles dépendent.

La gauche n'a pas été entendue, la subvention maintenue à 5000 euros et les engagements du Président ont, encore une fois, été non tenus.

ECHOS DE SESSION

Services de l'Etat

La session de juin est chaque année ponctuée par la présentation de l'activité des services de l'Etat par Monsieur le Préfet. Ont été abordés notamment le soutien de l'Etat sur le Département en termes de dotations à hauteur de 400 millions et le soutien aux investissements locaux. Le groupe socialiste a abordé la convention triennale avec l'éducation nationale, qui permet de maintenir les postes sur 3 ans ; le désenclavement ferroviaire et la nécessité absolue de s'occuper des lignes de proximité ; les problématiques de santé consécutives au déficit des médecins. Une demande d'attention particulière a été faite sur la situation de l'hôpital de Montluçon.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité des services a été présenté lors de cette session. Ce document est l'occasion de rappeler le travail important des services et de l'ensemble des agents du Département qui concourent au bon fonctionnement des services publics sur le territoire.

RCEA : rendez-vous ministériel

Suite à l'accident tragique qui avait engendré le décès de 12 personnes sur la RCEA, les élus avaient demandé un rendez-vous au Ministère des transports afin de faire le point sur les délais de mise à deux fois deux voies notamment. Alain Denizot représentait le groupe socialiste le 28 juin à cette rencontre.

Y'a-t-il un pilote dans l'avion ?

Au cours de la session, un rapport sur la suppression de l'adhésion à des associations oeuvrant pour le développement des infrastructures (TGV Grand Centre, ALTRO, RN7, RCEA) a été retiré. Le Président a reconnu ne « pas savoir pourquoi il l'avait signé » et ne pas savoir ce qu'il faisait là. Cet épisode pose une fois de plus la question des arbitrages politiques, de la gouvernance actuelle au sein de la majorité.

Footsbarn

Les élus socialistes n'ont pas voté la subvention accordée au Footsbarn, puisque l'aide totale est diminuée de plus de moitié, pénalisant fortement la structure.

Subventions aux syndicats

Le groupe socialiste a voté contre la diminution de 25% des subventions allouées aux syndicats dans le département, la jugeant injustifiée et inopportune.

Amendement Trans'Allier

La gauche a voté contre la baisse de 1000 € allouée à Trans'Allier. Un amendement a été déposé, rejeté par la majorité, stipulant que la manifestation s'adressant aux collégiens, elle s'inscrivait dans les compétences du Département, au même titre que les collèges.

Groupe Socialiste, Républicain et Apparentés - Hôtel du Département -
1 avenue Victor Hugo - BP 1669 - 03016 MOULINS CEDEX